



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1251

31 août 2016

- **Éducation: Inquiétudes de parents d'élèves pour la rentrée**
- **Produits pétroliers: Pas encore d'accord entre le gouvernement et les syndicats de transports publics**
- **La faiblesse du système judiciaire rend Haïti vulnérable à la corruption et au blanchiment d'argent**
- **Justice: Le candidat à la présidence du Phtk, Jovenel Moïse, soupçonné d'implication dans le blanchiment d'argent**

>> **Éducation: Inquiétudes de parents d'élèves pour la rentrée**

C'est le désarroi chez beaucoup de parents et autres agents économiques, à la veille de la rentrée scolaire académique, prévue pour le lundi 5. Le contexte est marqué par une hausse continue des prix, accélérée par la dépréciation de la gourde face au dollar américain. Les institutions publiques ne jouent pas leur rôle d'accompagnement, dans cette conjoncture difficile. Au contraire, elles privilégient l'approche néolibérale, sans se soucier de la majorité de la population. Un ajustement progressif des prix de différents biens essentiels, y compris des produits de première nécessité, est effectué régulièrement sur le marché national par les commerçants qui anticipent sur la décote accélérée de la gourde. Afin d'aider les parents à faire face à la situation socio-économique difficile de la rentrée des classes, et de porter assistance aux familles vulnérables, une dizaine d'organisations ont exigé la publication de la loi sur les frais scolaires, votée par le parlement depuis 2009. Le gouvernement reste muet face à cet appel. Il a annoncé vouloir dégager des fonds pour des allocations sociales à des milliers de familles en décidant d'augmenter, le 21 août, les prix des produits pétroliers sur le marché national. La décision de les revoir aurait plutôt obéi à des pressions de sources internationales de

financement. Mais, les syndicats de transports publics ainsi que de nombreux secteurs n'ont pas été dupes. Ils ont immédiatement projeté d'enclencher des mouvements de protestations, contre la hausse des prix des produits pétroliers, qui risquait d'avoir des effets multiplicateurs sur l'ensemble des prix. Face à cette levée de boucliers, dont la menace de grève des transports publics pour le 25 août, le gouvernement haïtien a été contraint de suspendre, provisoirement, sa décision d'augmentation. À quelques jours de la rentrée des classes, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle a indiqué disposer, cette année, d'une enveloppe de 550 millions de gourdes, un montant inférieur à l'année 2015. De ce montant, 505 millions de gourdes seront allouées à des subventions et dotations pour les manuels scolaires, 17 millions pour des mobiliers scolaires et 28 millions pour des travaux de réhabilitation mineure dans des écoles publiques. Environ 60 000 kits scolaires et des uniformes seront distribués aux élèves les plus défavorisés des deux premiers cycles de l'enseignement fondamental. *US \$: 1.00 = 67.00 gourdes; 1 euro = 78.00 gourdes; 1 peso dominicain = 1.50 gourde aujourd'hui*

>> **Produits pétroliers: Pas encore d'accord entre le gouvernement et les syndicats de transports publics**

Aucune entente n'est encore trouvée entre le gouvernement haïtien et les syndicats, à l'issue des discussions engagées le 26 et 29 août, regrette le coordonnateur général de la Plateforme nationale des syndicats de transports fidèles, Duclos Bénissoit, dans des déclarations à AlterPresse. Le gouvernement et les syndicalistes se donnent

rendez-vous, le 1er septembre, pour la signature d'un protocole d'accord. Les syndicats ont rejeté la proposition du gouvernement, qui voudrait augmenter les prix des produits pétroliers de 20 gourdes, sur le gallon de gazoline et celui du gasoil (diesel), et de 15 gourdes, sur le gallon de kérosène (gaz blanc), très utilisé par la plupart des ménages.

Ils réclament la signature d'un accord qui comprendra un point spécifique sur l'accès des chauffeurs de transports publics à une couverture sociale. Des actions institutionnelles devraient également tendre à soulager la population, à l'occasion de la rentrée des classes. Les nouveaux prix des produits pétroliers, qui seront éventuellement adoptés, devraient être effectifs, après la rentrée scolaire, souhaite les syndicats. De son côté, le gouvernement n'entendrait pas aller au-dessous des augmentations de 20 gourdes sur le gallon de gazoline et de diesel, et de 15 gourdes sur

le kérosène, rapporte la Plateforme nationale des syndicats de transports fidèles. Le gouvernement a affirmé ne pas être en mesure de continuer à subventionner les produits pétroliers. Ces subventions ne feront qu'augmenter les déficits budgétaires, arguent les autorités étatiques, qui auraient proposé plusieurs scénarios pour l'augmentation des prix. Si rien n'est fait, selon le gouvernement, cette situation pourrait compromettre les prochaines élections des 9 octobre 2016 et 8 janvier 2017. En attendant, les prix à la pompe restent bloqués du 21 au 25 août.

>> La faiblesse du système judiciaire rend Haïti vulnérable à la corruption et au blanchiment d'argent

La faiblesse du système judiciaire haïtien et son mécanisme de poursuite continuent de rendre le pays vulnérable à la corruption et au blanchiment d'argent. Malgré une amélioration de l'intelligence financière et de sa capacité d'application, c'est le constat d'un rapport du département d'Etat américain, rendu public en mars 2016, cité par le quotidien «Le Nouvelliste», le 29 et 30 août 2016 (<http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/162558/Un-rapport-du-Departement-dEtat-americain-devoile-les-faiblesses-dHaïti-dans-la-lutte-contre-le-blanchiment-dargent>). La faiblesse du système judiciaire est

essentiellement identifiée comme un des problèmes les plus importants en Haïti, relève Insight Crime, une fondation dédiée à l'étude du crime organisé en Amérique latine et dans les Caraïbes. En juin 2016, le Groupe d'action financière des Caraïbes (Gafic) a souligné les déficiences du dispositif contre les blanchiments des avoirs en Haïti. Les autorités américaines envisagent de prendre des mesures sur tous les transferts d'argent vers Haïti, si un ensemble de dispositions concrètes ne sont pas mises en place par les autorités haïtiennes d'ici novembre 2016.

>> Justice: Le candidat à la présidence du Phtk, Jovenel Moïse, soupçonné d'implication dans le blanchiment d'argent

La semaine dernière, un rapport de l'Unité centrale de renseignements financiers (UCREF) a épinglé le candidat à la présidence du Parti haïtien tèt kale (PHTK de l'ancien président Joseph Michel Martelly), Jovenel Moïse, soupçonné d'implication dans des activités de blanchiments des avoirs, du 5 mars 2007 au 31 mai 2013. Ce rapport a été acheminé aux autorités compétentes, dont le Parquet près le tribunal civil de Port-au-Prince, pour les suites utiles «conformément à l'article 35 de la Loi du 11 novembre 2013, relative au blanchiment et au financement du terrorisme». Personne ne sait si l'Ucraf va émettre d'autres rapports sur la plupart des candidats en lice pour la présidentielle et les législatives partielles du 9 octobre 2016. Jovenel Moïse aurait effectué des transactions bancaires et des acquisitions, qui ne sont pas soutenues par des opérations salariales et/ou commerciales, suivant l'enquête financière menée sur l'intéressé allant de la période du 5 mars 2007 au 31 mai 2013. Certains montants de dépôts, retracés sur les comptes de Jovenel Moïse, paraissent «évoqueurs», souligne l'Unité centrale de renseignements financiers En un seul jour, le 21 janvier 2013, une somme de 1 570

000 gourdes a été déposée sur un compte commercial à la Banque populaire haïtienne (BPH), où différents montants ont été déposés du 16 janvier 2012 au 29 avril 2013. Des dépôts journaliers, à la Banque nationale de crédit (BNC), effectués sur un compte joint des époux Jovenel Moïse et Marie Etienne Martine Joseph, s'élèvent en dollars américains à 5 552 999, 50. Des informations figurant sur un relevé d'un compte en gourdes détenu par Jovenel Moïse à la banque commerciale Scotiabank, laissent croire qu'il aurait bénéficié d'un emprunt bancaire évalué à plus d'un million de gourdes. Dans une correspondance adressée à l'Ucraf en date du 29 juillet 2016, la Scotiabank indique n'avoir accordé aucun prêt à Jovenel Moïse. Le Parti haïtien tèt kale de Jovenel Moïse se garde, pour le moment, de réagir face au rapport de l'Ucraf, qui pourrait compromettre la participation du candidat à la prochaine présidentielle du 9 octobre 2016. Dans la course électorale de 2015, plusieurs candidats en ont été expulsés pour leur implication dans des actes répréhensibles, dont le trafic de drogue. (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20528>)

A lire également:

- Une campagne électorale sur fond d'incertitudes socioéconomiques (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20544>);
- Nouvelles décisions du Cep sur les législatives de Savanette, Camp Perrin/Maniche, Cabaret et de la 1re circonscription de P-au-P (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20536>);
- Droits humains : La plateforme Garr appelle à la mobilisation contre la traite et le trafic des personnes (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article20538>).